

République Française

Département de l'Oise

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°64/2024

Séance du 20 juin 2024

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Votants
42	31	35

L'an deux mille vingt quatre, le 20 juin 2024 à 18h, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente d'Amblainville, sous la présidence de Madame Nathalie RAVIER, Présidente.

Présents :

Date de Convocation
6 juin 2024

AMBLAINVILLE

Monsieur VASQUEZ

ANDEVILLE

Monsieur MOREL
Monsieur SCHNEIDER
Madame AYNARD

Date d’Affichage
6 juin 2024

MUSÉE DE LA NACRE
ET DE LA
TABLETTERIE –
CONVENTION DE
COFINANCEMENT
AVEC L'ANCT

LES HAUTS TALICAN

Monsieur BEAUVISAGE

BORNEL

Monsieur TOSCANI
Monsieur PIGEON

CHAVENCON

Madame LUTZ
Monsieur CARTAYRADE
(suppléant)

CORBEIL-CERF

Monsieur CHEVALLIER

ESCHES

Monsieur VANHOUTTE

HENONVILLE

Monsieur LE MAREC
Monsieur DOUTRELEAU
(suppléant)

IVRY LE TEMPLE

Madame HERMAN

LABOISSIERE EN THELLE

Monsieur THOMAS
Madame COURTAUT
(suppléante)

LA DRENNE

Monsieur DELAVILLE

LES HAUTS-TALICAN	Monsieur LOGEAY Madame MAHEU (suppléante)
MERU	Madame RAVIER Monsieur MOKHTARI Madame LEDARD Monsieur DE LÉON Madame LEBLANC Monsieur KIESSAMESSO Madame COURVILLE Monsieur TAMBURRO Monsieur CROISIC Madame ETIENNE
MONTCHEVREUIL	Monsieur GOUSPY
NEUVILLE BOSC	Madame LEROY
POUILLY	Monsieur GUILLIN (suppléant)
SAINT CREPIN IBOUVILLERS	Monsieur LETELLIER Madame FOURNIER (suppléante)
VALDAMPIERRE	Monsieur VANDENABEELE
VILLENEUVE LES SABLONS	Monsieur NEVEU

Absents excusés :

Monsieur DECAEN
Monsieur FRÉMONT
Monsieur CHAMPENOIS
Madame DESCHEPPER
Monsieur GOURET
Madame PIERREL
Monsieur CHAREF
Monsieur CAUCHIES

Pouvoirs :

Madame CAMPAGNARO à Monsieur PIGEON
Madame TOSCANI à Monsieur TOSCANI
Madame DAHMOUN à Monsieur MOKHTARI
Monsieur BOUILLIANT à Monsieur VANHOUTTE

Madame AYNARD , est désignée secrétaire de séance.

Soit 31 délégués présents ou représentés, formant la majorité des membres du Conseil Communautaire.

OBJET : MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE – CONVENTION DE COFINANCEMENT AVEC L'ANCT

Considérant que l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a pour mission, en tenant compte des particularités, des atouts et des besoins de chaque territoire, de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leurs groupements mentionnés à l'article L. 5111-1 du présent code dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets, notamment en faveur de l'accès aux services publics, de l'accès aux soins dans le respect des articles L. 1431-1 et L. 1431-2 du code de la santé publique, du logement, des mobilités, de la mobilisation pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les quartiers urbains en difficulté, de la revitalisation, notamment commerciale et artisanale, des centres-ville et centres-bourgs, de la transition écologique, du développement économique ou du développement des usages numériques.

Considérant qu'il est nécessaire de mener une étude permettant de définir l'organisation, le dimensionnement et l'évolution future du Musée de la Nacre et de la Tabletterie,

Considérant que l'ANCT peut apporter cette ingénierie en confiant la mission de cette étude à EGIS Conseil,

Vu le projet de convention de cofinancement actant une participation financière de la Communauté de Communes des Sablons à hauteur de 67 % du coût de cette étude soit 105 031,75 Euros,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Madame la Présidente à signer avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires une convention de cofinancement telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture


Le [REDACTED]

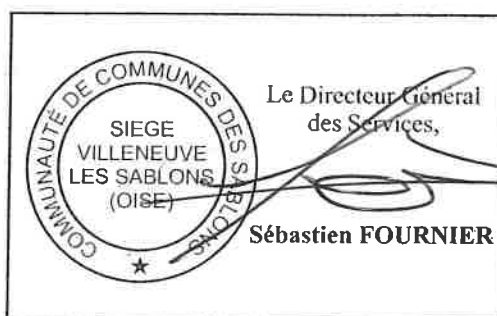
et publication ou
notification

du [REDACTED]

Fait et délibéré,
les jours, mois et ans sus-dits,

La Présidente,


NATHALIE RAVIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le

et publication ou
notification
du

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SABLONS

Utilisateur : FOURNIER Sebastien

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL202464
Objet :	Délibération n°2024-64 - Musée de la Nacre et de la Tabletterie - Convention de cofinancement avec l'ANCT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-246000582-20240620-DEL202464-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-246000582-20240620-DEL202464-DE-1-1_0.xml	text/xml	925 o
Document principal (Délibération) Nom original : N°64_20240626072045.pdf Nom métier : 99_DE-060-246000582-20240620-DEL202464-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	170.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2024 à 09h09min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2024 à 09h09min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2024 à 09h12min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2024 à 09h12min13s	Reçu par le MI le 2024-06-26